

Département

Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de SAINT MARSAL

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le

ID : 066-216601831-20260203-2026_05-DE



Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 6
Suffrages exprimés : 6

Séance du 03 février 2026

Date de la convocation :
27 janvier 2026

Délibération n°2026-05 :
Modification du tableau
des effectifs

L'an deux mille vingt-six et le trois février à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé :

M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

Suite à la modification du mode fonctionnement de la cantine scolaire et de la réorganisation des services pour l'entretien des bâtiments communaux, Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à cinq voix pour et une abstention,

- **FIXE** ainsi qu'il suit le nouveau tableau des effectifs :

Agent Titulaire - Secteur Administratif

un adjoint administratif Territorial Principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 18/35^{ème}

un rédacteur territorial à temps non complet à raison de 18/35^{ème}

Agent Titulaire - Secteur Technique

un adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe à temps complet

Agent non titulaire de droit public

un agent contractuel à temps non complet à raison de 26/35^{ème}

un agent contractuel à temps non complet à raison de 17,5/35^{ème}

un agent contractuel à temps non complet à raison de 12/35^{ème}

un agent contractuel à temps non complet à raison de 3/35^{ème}

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture



Le Maire
Guy METIVIER